

ⵜⴰⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⵎⴳⴷⵓⴷⴰ
ⵜⴰⵎⴳⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⵎⴳⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⵎⴳⴷⵓⴷⴰ
ⵜⴰⵎⴳⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⵎⴳⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⵎⴳⴷⵓⴷⴰ



المملكة المغربية
الوزارة المكلفة بالمغاربة المقيمين
بالخارج وشؤون الهجرة

Royaume du Maroc
Ministère Chargé des Marocains Résidant
à l'Étranger et des Affaires de la Migration

Programme d'Aide à la Création d'Entreprises Innovantes en Méditerranée

Concept

Destiné aux ressortissants du Sud de la Méditerranée résidant en France ou en accueil universitaire, titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur de niveau master à post doctorat, le programme PACEIM vise à accompagner la création d'entreprises innovantes dans le bassin sud-méditerranéen, dans tous les secteurs d'activité à caractère technologique : énergies, pharmacie, santé, cosmétique, biotechnologie, agro ressources/agro-alimentaire, services aux entreprises, etc.

L'objectif du programme

Ce programme propose de mobiliser l'expertise des diasporas scientifiques et techniques en France au bénéfice des pays du bassin sud-méditerranéen. Il a pour objectif de :

- Permettre aux diasporas scientifiques et techniques de valoriser leur cursus scientifique,
- Apporter une valeur-ajoutée à l'environnement économique local ; contribuer à la création de richesses sur le territoire (emplois, investissements) et au dynamisme du tissu entrepreneurial par l'émergence de PME/PMI technologiques.
- Offrir un tremplin aux jeunes diplômés et promouvoir l'activité entrepreneuriale auprès des diasporas,
- Accompagner les projets de création d'entreprises innovantes ante-crédation et les doter des moyens nécessaires pour l'amorçage.

Offre de service

À travers ce programme novateur, le créateur d'entreprise disposera, pour son projet, d'un appui logistique, scientifique et financier qui débutera au Nord pour se poursuivre dans les infrastructures des pays d'accueil. Il est envisagé que l'entrepreneur bénéficie à terme d'un :

1. **Accompagnement à la création d'entreprise Nord/Sud** : portage par les opérateurs locaux et les structures spécialisées dans le soutien aux projets innovants, appui logistique pour le montage des projets financiers, identification des besoins, connexion avec les structures locales d'aide à la création et les incubateurs, etc.
2. **Renforcement scientifique et technologique des projets** : évaluation de la faisabilité technique du projet et de son adéquation au marché, consolidation scientifique et technologique grâce à la coopération entre les laboratoires du Nord et du Sud, maturation technologique (prototypage).
3. **Financement du projet** : jusqu'à 35 000 € et en interaction avec les différentes structures d'accompagnement : formations personnalisées, maturation de projets technologiques, étude de marché, aide au montage du plan d'affaires...

Comment candidater ?

Complétez et déposez votre dossier de soumission téléchargeable directement depuis le site www.ird.fr

Après clôture de l'appel à candidatures, un comité de pré-sélection retiendra 50 projets. Les porteurs seront invités à défendre leur projet lors de Rencontres d'affaires et d'échanges devant un jury d'experts.

A l'issue de ces Rencontres, la liste des 30 lauréats qui pourront bénéficier d'un parcours d'accompagnement individualisé et d'une aide financière sera arrêtée